



**FICHE DE CANDIDATURE  
CONGÉ DE FORMATION ANNEE SCOLAIRE 2022-2023  
ENSEIGNANTS TITULAIRES ET PSY-EN  
ENSEIGNANTS NON-TITULAIRES**

DATE LIMITE DE TÉLÉVERSEMENT DES DOSSIERS :

**18 FÉVRIER 2022**

[acver.fr/colibris](http://acver.fr/colibris)

Nom d'usage : .....Prénom : .....

Grade : .....Discipline : .....

Intitulé du concours ou du diplôme :

.....

Discipline de la formation : .....

Nom de l'établissement auprès duquel la formation sera suivie (*ni sigle, ni abréviation*) :

.....

*En cas de demande de licence professionnelle ou de master, veuillez joindre la plaquette correspondante*

• **J'ai déjà fait une (des) demande(s) de congé de formation :**

OUI  NON  Si oui, combien (sans compter la présente demande) : .....

Merci de préciser en quelle année vous avez effectué votre dernière demande : .....

- Joindre la copie de la dernière lettre de refus (y compris antérieure à 2021, les demandes étant comptabilisées au titre du barème même si elles ne sont pas consécutives)

• **J'ai déjà obtenu un congé de formation :**

OUI  NON  Si oui, combien de mois : ..... En quelle année : .....

- Joindre la copie de l'arrêté

Le congé de formation ne peut dépasser 12 mois rémunérés dans l'ensemble de la carrière

• **Je demande pour l'année 2022/2023 (un seul choix possible)**

Un congé de formation à temps complet du 01/09/22 au 30/06/23 OUI  NON

Un congé de formation à mi-temps du 01/09/22 au 30/06/23 OUI  NON

Un congé de formation inférieur à 10 mois OUI  NON

*Si oui, combien de mois : .....*

Un congé de formation à raison de .....jour(s) par semaine (*pour les Psy-EN*)

**Périodes souhaitées en cas d'obtention du congé formation :**

Du .....au.....

Dans l'hypothèse où ma demande serait acceptée, **je m'engage à rester au service de l'Etat** (sauf en cas de reconversion professionnelle), **à l'expiration de ce congé, pendant une période d'une durée égale au triple de celle pendant laquelle l'indemnité mensuelle forfaitaire m'aura été versée et à rembourser le montant de cette indemnité en cas de non-respect de cet engagement.**

Je m'engage, en cas d'absence à la formation sans motif valable, à rembourser les indemnités perçues depuis le jour où cette formation est interrompue.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions des notes de service visées en référence en ce qui concerne :

- Les obligations incombant aux fonctionnaires placés en congé de formation ;
- La durée maximale dans l'ensemble de la carrière du versement de l'indemnité mensuelle forfaitaire (12 mois) ;
- L'obligation de paiement des retenues pour pension ;
- L'obligation de service de l'Etat pendant une période d'une durée égale au triple de celle pendant laquelle l'indemnité mensuelle forfaitaire est versée et au remboursement du montant de cette indemnité en cas de non-respect de cet engagement.

Les résultats seront notifiés via la plate-forme Colibris à compter du 20 avril 2022.

Signature de l'agent

Signature du supérieur hiérarchique